

Communiqué de presse

Une loi sur le 19 mars 1962 ???

Une proposition de loi qui divise les français et ravive les passions...

Les associations de Harkis signataires apprennent avec surprise et consternation que le parlement va examiner à partir du 23 octobre 2012 une proposition de loi visant à faire du 19 mars « une journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc ».

Certains membres de la majorité parlementaire ont exhumé un texte voté en 2002, demeuré dans les cartons depuis pour le proposer au vote du Sénat, sans concertation préalable, au risque grave d'une division de la communauté nationale.

Tous les présidents de la cinquième république, de Charles De Gaulle à Nicolas Sarkozy y compris François Mitterrand, s'étaient opposés à la commémoration officielle du 19 mars. Par ailleurs, la loi du 28 février 2012, votée par la très grande majorité des parlementaires, assure que la mémoire de tous les morts pour la France est honorée le 11 novembre.

Auparavant, la commission Favier, qui regroupait toutes les grandes associations d'anciens combattants, avait déjà rejeté, à la quasi unanimité la date du 19 mars et retenu celle du 5 décembre pour se souvenir et se recueillir à la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie. Un monument avait été érigé au Quai Branly à cette occasion.

Retenir la date du 19 mars 1962 c'est raviver les blessures et les souffrances des Harkis pour qui cette date marque le début de leur calvaire ainsi que celui du massacre de 80 à 150 000 personnes sans que l'armée française, encore présente, n'intervienne...

Les associations signataires, fortes du soutien de tous les Harkis et leurs familles, affirment leur opposition au vote de cette proposition de loi et souhaitent que les intérêts partisans laissent place à l'intérêt général et à l'apaisement des blessures de cette sombre période de l'histoire nationale.

*****Associations signataires :

AJIR France, GMH, ADER, Association Aurès-Loiret, AJIR-Normandie, AJIR-Eure, Association 2ID-Harkis du Loiret, AJIR-AUVERGNE, AJIR13, Association ADIFRA, les Harkis de Châteaurenault, AJIR-IDF, Association des Harkis de l'Aube et de Bourgogne, AJIR Picardie, Fédération départementale des Harkis rapatriés du Tarn, Association 3H, Association des Harkis de Navarre, Association des Harkis et Enfants de Harkis des Pyrénées Atlantiques, Mon Harki.com, AJIR 66, AASAF, Association harkis et droits de l'homme, Association des anciens combattants Harkis, Association de Défense des Harkis de France, Association Aurès-Loiret, Association pour le Développement des Intérêts et des droits Français Rapatriés d'Algérie, Comité National du Mémorial de l'Aurès et des Harkis morts pour la France, Mouvement des Anciens Combattants Harkis du L.R., L'Association Vendéenne d'Anciens Combattants et Rapatriés d'Algérie (AVACRA), Association Défense et Avenir des Harkis, L'Association Mémoire d'hier et d'aujourd'hui pour Demain Harkis...